



Populations légales au 1^{er} janvier 2013

152 684 Ariégeois

Fabien Battie

Au 1^{er} janvier 2013, l'Ariège compte 152 684 habitants. Entre 2008 et 2013, la population y augmente de 0,3 % par an, à un rythme légèrement inférieur à celui de métropole et trois fois plus faible que celui de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. En cinq ans, le département gagne en moyenne 500 habitants chaque année. Il reste, en 2013, le septième département le moins peuplé de France métropolitaine. La croissance se concentre sur un axe nord-sud, le long de la N20 et de l'autoroute Pamiers-Toulouse, ainsi que dans le nord du département, en partie sous l'influence de l'agglomération toulousaine.

Dynamisme de Pamiers et du nord de l'Ariège

Seule grande aire urbaine de l'Ariège, l'aire de Pamiers compte 35 054 habitants au 1^{er} janvier 2013. Avec une hausse de 1,0 % par an en moyenne sur la période 2008-2013, sa dynamique démographique reste soutenue. Comme souvent, la couronne périurbaine (22 communes, 8 330 habitants en 2013) augmente plus rapidement que celle de l'unité urbaine elle-même. Cette dernière gagne cependant 130 habitants par an en moyenne entre 2008 et 2013, pour atteindre 26 727 habitants. La population de la commune de Pamiers recule quant à elle de 0,1 % par an sur cette période récente.

Deuxième agglomération de l'Ariège avec 14 552 habitants, Foix bénéficie d'une croissance légèrement inférieure à celle du département. La population de la ville-centre se stabilise légèrement en dessous des 10 000 habitants. Les communes ou petites agglomérations les plus dynamiques sont situées pour la plupart le long de la N20 entre Pamiers et Foix (La Tour-du-Crieu, Varilhes, Verniolle, Saint-Jean-du-Falga) ou au nord, dans les franges de l'aire urbaine de Toulouse (Mazères, Le Fossat, Saverdun dans une moindre mesure). À l'opposé, certaines unités urbaines perdent des habitants, principalement parce que les villes-centres en perdent : c'est le cas à Lavelanet, mais aussi à Tarascon-sur-Ariège ou à Saint-Girons. Souvent, de petites communes aux alentours de ces unités urbaines bénéficient d'une croissance de leur population.

1 Population du département

Population municipale au 1 ^{er} janvier 2013 et évolution annuelle moyenne			
	Population en 2013	Population en 2008	Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (%)
Ariège	152 684	150 201	0,3
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	5 683 878	5 419 946	1,0
France métropolitaine	63 697 865	62 134 866	0,5
Grande aire urbaine du département			
Pamiers	35 054	33 405	1,0
Principales unités urbaines du département			
Pamiers	26 727	26 061	0,5
Foix	14 552	14 440	0,2
Saint-Girons	9 652	9 822	-0,3
Lavelanet	7 284	7 711	-1,1
Tarascon-sur-Ariège	5 625	5 724	-0,3

Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale

2 Population des principales communes

Population municipale au 1 ^{er} janvier 2013 et évolution annuelle moyenne			
Principales communes	Population en 2013	Population en 2008	Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (%)
Pamiers	15 744	15 857	-0,1
Foix	9 731	9 712	0,0
Lavelanet	6 312	6 747	-1,3
Saint-Girons	6 289	6 579	-0,9
Saverdun	4 583	4 435	0,7
Mazères	3 795	3 413	2,1
Tarascon-sur-Ariège	3 340	3 495	-0,9
Varilhes	3 293	2 867	2,8
Mirepoix	3 136	3 123	0,1
La Tour-du-Crieu	2 967	2 457	3,8

Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale



Source : Insee, recensements de la population

Définitions

Unité urbaine : La définition de l'unité urbaine correspond à celle, communément admise, d'agglomération. C'est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants (pas plus de 200 m entre deux constructions). Les communes appartenant à une unité urbaine sont dites urbaines, les autres sont considérées comme rurales.

Aire urbaine : L'aire urbaine est la zone d'influence, en termes d'emploi, d'une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois (pôle). C'est un ensemble de communes comprenant un pôle et sa couronne constituée par les communes (rurales ou urbaines) dont au moins 40 % des actifs en emploi travaillent dans le pôle ou dans une commune attirée par celui-ci. Si le pôle compte au moins 10 000 emplois, l'aire est considérée comme une grande aire urbaine et sa couronne est dite périurbaine.

Pour en savoir plus :

En données complémentaires :

- Population communale des communes du département
- Population communale des aires et unités urbaines de Midi-Pyrénées
- Répartition de la population selon les espaces du zonage en aires urbaines 2010

Insee Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
31054 Toulouse cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :
Michèle Even

ISSN : 2417-1034

© Insee 2015